

Communiqué de presse

La Croix-Rouge luxembourgeoise aide les personnes sinistrées par les inondations

Luxembourg, le 15 juillet 2021 – La Croix-Rouge luxembourgeoise soutient les personnes sinistrées par les inondations ces dernières heures. Sa réponse comprend l'intervention d'équipes sur le terrain et la mise à disposition de logements d'urgence. Son Fonds de Solidarité est activé pour soutenir les victimes, en complément des efforts déjà déployés par les autres acteurs.

« L'impact de ces inondations est immédiat et brutal pour de nombreuses familles. Les pouvoirs publics et les assurances interviennent mais certaines personnes peuvent se retrouver dans l'incapacité de faire face à des dépenses urgentes, indispensables à la reprise de leur vie normale. Le Fonds de Solidarité de la Croix-Rouge luxembourgeoise peut leur apporter une aide rapide » annonce Michel Simonis, Directeur général de l'organisation.

L'intervention du Fonds de Solidarité de la Croix-Rouge luxembourgeoise peut être sollicitée à travers les offices sociaux ou en direct en contactant la helpline de la Croix-Rouge luxembourgeoise au numéro 2755.

Cette aide sera attribuée de manière complémentaire aux aides éventuelles des Offices sociaux, des assurances ou des aides prévues par l'Etat.

En outre, la Croix-Rouge a mis en place des plans de continuité de service pour ses propres infrastructures touchées par les inondations et organisé pour plusieurs personnes âgées dépendantes, dont les logements ne sont plus habitables, des logements d'urgence dans ses diverses structures. En cas de besoin, des places supplémentaires peuvent être créées pour aider les personnes en détresse à se loger tout en ayant accès aux soins requis.

Le Fonds de Solidarité de la Croix-Rouge luxembourgeoise vient financièrement en aide aux personnes et familles vulnérables dont les revenus s'avèrent insuffisants voire inexistantes, y inclus lors de catastrophes naturelles, pour subvenir à leurs besoins primaires tels que se nourrir, se loger, se soigner, pour acquérir des objets indispensables à leur vie quotidienne.

Alimenté par des dons, le Fonds de Solidarité de la Croix-Rouge permet d'attribuer en urgence des aides financières à des personnes confrontées à des crises ou des accidents de la vie, là où d'autres aides ne sont pas disponibles.

La Croix-Rouge luxembourgeoise

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses milliers de bénévoles et ses plus de 2 600 professionnels

Croix-Rouge luxembourgeoise

44, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg – T : (+352) 27 55 — www.croix-rouge.lu

Numéro de compte : CCPLULL LU 52 1111 0000 1111 0000

La Société nationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise est reconnue d'utilité publique par la loi du 16 août 1923.

en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la réhabilitation, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.

Contact Média

Service Communication
Caroline Fréchar
+352 27 55-2100
+352 27 55-2127
media@croix-rouge.lu
<http://www.croix-rouge.lu>

Croix-Rouge luxembourgeoise

44, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg – T : (+352) 27 55 — www.croix-rouge.lu

Numéro de compte : CCPLLULL LU 52 1111 0000 1111 0000

La Société nationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise est reconnue d'utilité publique par la loi du 16 août 1923.